

La vie non rêvée dans les campings

4 septembre 2006



Jean s'est installé il y a 2 ans à "La Sablière", le camping municipal de La Ferté-Alais. Vivre en caravane lui revient à 320 euros/mois, sans compter le chauffage. « J'étais vraiment forcé de venir ici. J'étais endetté et je venais de divorcer. J'ai dû quitter mon logement. A l'époque, j'étais cariste en intérim et si je pouvais gagner jusqu'à 1200 euros mensuels, il y avait aussi des mois où je vivais avec 600 euros d'Assedic. Comment voulez-vous vous loger ? Ici, je vis dans 18m², mais j'ai un toit en hiver et je peux manger à ma faim. » Au fil des mois, Jean a isolé sa caravane et construit un cabanon sur sa parcelle pour mettre un congélateur et ranger ses outils. Il s'est résigné à ce mode de vie dont il connaît les limites. « Il ne faut surtout pas dire que l'on vit sur un camping quand on est en intérim. On n'est pas pris au sérieux. On nous prend pour des "Romanos". Je sais qu'il y a des personnes ici qui ont eu du mal à faire refaire leur carte d'identité à cause de leur adresse. » Au mois de mai dernier, Jean a été embauché en CDI au supermarché de la commune voisine. « Je ne fais que 30 heures

par mois et vu le coût de la vie, il va falloir que je vende ma voiture. Je ne sais pas combien de temps je vais rester ici. »

Célibataire, sans enfant, difficile d'obtenir un HLM.

A "La Sablière", l'Association des Résidents Éphémères a été créée en 2004. « Nous voulons que la caravane soit reconnue comme un logement temporaire. Sinon, nous finirons tous dans des bidonvilles. On doit accéder à certains d'entre nous d'être à la rue » note Patrice Cerné, président de l'association. En quelques années, les résidents à l'année sont devenus indésirables sur les campings privés et publics. « La logique du camping est d'abord commerciale et les places à l'année ne sont pas rentables, d'ailleurs de moins en moins de



campings ouvrent 12

mois par an. C'est très lourd et beaucoup de gérants ont peur pour leur image. Quand ils acceptent des résidents en situation précaire, ils les regroupent sur une partie du camping » note France Poulain, chercheuse associée au CNRS.

Le camping n'a pas une vocation sociale.

A La Ferté-Alais, la mairie a repris la gestion du camping deux étoiles il y a 3 ans, avec la ferme intention de développer le tourisme vert sur la commune. « Pour cela, elle a d'abord expulsé une dizaine de personnes qui étaient en difficulté de paiement. C'est à ce moment-là que nous avons décidé de réagir et créé l'association. Puis le règlement intérieur du camping a été changé et durci. Depuis 2004, on demande à tous les arrivants une caution de 500 euros, des fiches de paye et une adresse extérieure pour bien souligner le fait que vivre à l'année sur le camping est interdit » souligne Patrice Cerné. Il n'y a pas si longtemps, de telles mesures étaient inimaginables.

La solidarité s'organise

Rentabiliser les campings en ouvrant uniquement les portes des terrains aux touristes d'avril à octobre, telle est la tendance. Tous les campings obéissent à la même logique économique et répondent de moins en moins aux sollicitations des services sociaux qui y orientaient fréquemment des personnes en difficulté. Les quelques adresses qui dérogent à la règle sont débordées. « Je suis effaré. Au mois de mai, j'avais déjà refusé cinquante personnes que le conseil général de l'Essonne et les communes voisines voulaient me confier pour l'hiver prochain. Et ce ne sont pas des chômeurs, ce sont des gens qui travaillent et qui arrivent ici avec des dettes, des impayés de loyer » affirme Jean-Louis Camus, gérant du camping d'Itteville, commune mitoyenne de la Ferté-Alais. « Je suis gérant depuis 1993 et je veux arrêter. Le problème c'est que la mairie veut reprendre l'activité, mais pas les cas sociaux. » Sur son camping une étoile, Jean-Louis réserve 32 parcelles aux personnes en situation précaire. « Les 180 autres sont pour les touristes. » Le plan d'eau du camping attire assez de monde en été et avec l'activité d'hivernage des caravanes, Jean-Louis n'a pas de problème de trésorerie. « Les gens en difficulté me payent quand ils peuvent. Je leur dis qu'ils sont chez eux, mais je veux qu'ils entretiennent. » Jean-Louis fait chaque jour le tour de ses clients « pas comme les autres ». En échange, l'un retape une caravane, l'autre embellit sa parcelle. Hors saison, une petite communauté solidaire se crée et s'enracine. « Pour se loger à Itteville, c'est impossible. Il n'y a pas de logements sociaux et dans le privé, il faut compter au moins 450 euros/mois, sans les charges. J'ai une employée municipale sur le terrain. Elle et son mari attendent un logement depuis 4 ans. » Michel est

divorcé, il est arrivé sur le camping le 1er janvier dernier. Licencié, il a vécu avec sa mère dans une cabane en bois, sans eau ni électricité. « Avec mon chômage, j'arrive à payer la caravane et la pension alimentaire de ma fille. A 51 ans, je ne sais pas si je retrouverai du travail ni combien de temps je vais rester là. »

La vie en sursis

Un petit coin salon, deux chambres exigües, l'une avec un lit superposé et l'autre avec un matelas au sol, un cabinet-toilettes. Le tout dans 24 m² que Soraya et son mari partagent avec leurs 2 enfants sur le camping du Val d'Aran, à quelques km de Sanary-sur-Mer. En quatre ans, c'est le 5^e mobilehome de la famille. A chaque fois, l'espace habitable a été réduit. « Nous payons 350 euros par mois, eau et chauffage compris. On touche le RMI, c'est juste et il faut tenir le mois avec 100 euros. C'est surtout l'essence qui fait mal. On compte 10 euros/jour pour emmener les enfants à l'école. » Les enfants de 6 ans et 9 ans sont scolarisés sur la commune depuis l'arrivée de la famille sur le camping. Il y a 3 ans, les parents ont fait 6 demandes de logement social sur tout le secteur. « Dès qu'on dit qu'on est sur le camping, les portes se ferment. Comme on a un hébergement, on n'est pas prioritaire. » Pourtant, loger sur un camping à l'année est illégal. « Cette forme d'habitat est un habitat de loisir, avec des surfaces habitables inférieures à la loi qui sont compensées par les infrastructures collectives extérieures (sanitaires...). Le problème c'est que de plus en plus de personnes restent à l'année dans les campings, faute d'autre solution. Jusqu'ici les résidants restaient en moyenne quatre ans sur un camping, mais avec la crise du logement, il faut s'attendre à ce que cette durée s'allonge » note France Poulain, « Il y a un phénomène nouveau : de plus en plus de familles modestes s'installent sur les campings dans l'attente de trouver un logement accessible. Les gérants de camping privilégient les familles qui ont un salaire et du coup, les plus précaires sont obligés de partir. "Ces nouveaux exclus" des campings finissent sur des terrains plus éloignés des villes et moins confortables. Parfois même dans des bidonvilles... Retour au Val d'Aran, sur ce camping de 6 hectares qui battait son plein dans les années 80 et affichait 3 étoiles. A l'époque, le gérant, Louis Dossetto, proposait 460 emplacements à ses clients. Propriétaires et locataires se partageaient bungalows et caravanes ; quelque 70 parcelles étaient louées à l'année. « Nous avions des employés, des retraités mais aussi quelques familles en difficulté que les services sociaux nous envoyaient » confirme le gérant. Aujourd'hui, le camping est déclassé et la mairie de Sanary-sur-Mer a obtenu sa fermeture définitive en octobre dernier. Depuis 9 mois, une quarantaine de familles, dont celle de Soraya, vivent illégalement sur place en attendant d'être relogées. Ou expulsées.

Facile d'y entrer. Pas d'en sortir

Un emplacement à présenter « en attendant d'être minutée et précieuses, a



Ma fille a honte.

caution à déposer ou de garantir s en difficulté de logement trouvent refuge sur les campings , les sanitaires collectifs sont glacés en hiver, la douche est au pétrole, il est contraignant et cher. Jeunes en contrats au chômage, ils n'ont pas eu d'autre choix.

Alexia a fui la cité strasbourgeoise où elle habitait pour venir au Val d'Aran sur le camping il y a 13 ans. Aujourd'hui, seule avec 2 enfants, elle vit dans un bungalow qu'elle a prolongé d'un auvent pour gagner quelques mètres carrés. « Ma fille de 16 ans en a vraiment marre de cette vie, elle n'invite jamais d'amis chez nous, elle a honte. On nous prend pour des gitans. Je paye ici 380 euros/mois, il me reste tout juste de quoi nous nourrir. Si je trouvais un logement social, je toucherais l'APL (Aide Personnalisée au Logement) et on vivrait bien mieux. J'ai fait 6 demandes dans les communes environnantes. Il n'y a rien pour nous. Je vis dans l'angoisse car je ne sais pas ce qu'on va devenir. »

Comme Soraya, Alexia est suivie par une assistante sociale du Collectif Habitat Varois (CHV), l'association toulonnaise qui travaille depuis 2004 avec les familles les plus en difficulté du camping. Grâce à l'implication de la Fondation via son Agence régionale PACA, une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) a été mise en place en 2005 avec le CHV pour aider au relogement de tous les résidants, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales. Aujourd'hui, seule une dizaine d'entre eux sont relogés. Pour éviter l'expulsion, certaines familles ont tenté de quitter le camping. Elles sont revenues, les loyers du parc privé dans cette région touristique étant inabordables.

Déconnectées du réel.

« Au bout de plusieurs années ici, la réalité leur échappe, la vie en milieu urbain les angoisse. Sur le camping, elles vivent en communauté... Nous essayons de trouver des solutions au cas par cas. Mais plus la famille est en difficulté, plus c'est dur » note Florence Rousseau, directrice du CHV.

« Je ne peux pas être assistante sociale »

Fabienne et son compagnon sont propriétaires d'un camping une étoile de 8 000 m² à quelques km de La Roche-sur-Yon. Sur le terrain, 11 chalets en location et 25 emplacements pour des caravanes. Pour elle, accueillir des résidants à l'année en situation précaire relève du défi. « Nous avons fait l'expérience pendant deux ans. C'est très lourd, car il faut être très présent et jouer le rôle d'une assistante sociale, or nous ne sommes pas formés pour ce travail, et pourtant j'ai été infirmière... C'est difficile de mener de front une activité économique et une activité sociale. Notre trésorerie tient le coup grâce aux mois d'été pendant lesquels nous pratiquons des tarifs plus élevés. »

S'improviser assistant social.

En basse saison, un chalet avec une chambre se loue 380 euros/mois, le même se loue 270 euros la semaine en été. « C'est comme cela que nous arrivons à nous en sortir. Les tarifs en hiver nous permettent de couvrir les frais de fonctionnement. Rester ouvert toute l'année, c'est loin d'être évident... » Plus on s'approche de la côte Atlantique, plus les campings sont vastes et de qualité mais l'hiver, ils ferment leurs portes. Seuls 3 campings autour de La Roche-sur-Yon sont ouverts toute l'année. « Quand vous savez que pour une demande HLM sur La Roche, il y a au moins 2 ans d'attente, on comprend pourquoi certaines personnes qui travaillent et ont un revenu modeste restent plusieurs années chez nous... Beaucoup de résidents ont un salaire et travaillent en ville. Nous n'avons aucun problème de remplissage en hiver. »

Des cas sociaux très lourds.

Etudiants, ouvriers, stagiaires, couples en attente de fin de travaux dans leur futur domicile... le camping affiche complet en toute saison. « J'ai eu des résidents qui étaient vraiment en difficulté sociale, et quand il faut gérer à la fois les impayés et les problèmes de nuisance, cela n'est plus possible. J'ai le cas d'une jeune femme, arrivée en urgence sur le camping il y a 3 ans avec ses enfants, envoyée par les services sociaux, qui continue de me régler sa location 3 ans plus tard alors qu'elle n'est plus ici... » France Poulain a entendu ce genre de témoignage plus d'une fois. « Même si le camping reste souple comme l'hôtel et que l'on ne demande ni bail ni caution, l'image de marque du terrain ne doit pas être mise en jeu. » Aujourd'hui, les résidents à l'année ne doivent pas représenter de risque pour le gérant ou le propriétaire. Ou alors, il doit être minime. La situation est tendue sur bon nombre de terrains et le problème des résidents à l'année ne pourra pas être éternellement éludé ou caché. En 2005, quelque 35 000 mobilehomes se sont vendus en France. « C'est l'un des plus gros marchés de vente dans notre pays. De plus en plus de familles investissent dans ce mode d'habitat. Bien souvent, lorsque le couple divorce, l'un des conjoints se retrouve sur un terrain de camping. Il y a de plus en plus de situations spécifiques sur les campings et elles sont très peu connues et recensées. Cela va pourtant devenir un vrai problème, car beaucoup de gérants vont arriver à l'âge de la retraite et les terrains seront rachetés. Les futurs propriétaires appliqueront une politique commerciale. » Que deviendront alors tous les résidents qui ne sont ni des touristes ni des vacanciers ?

Le camping : combien ça coûte ?

Moyenne nationale pour un camping une ou deux étoiles

Pour louer un mobilehome :

- de 200 à 700 euros/semaine en location l'été (location terrain + habitat)
- de 500 à 700 euros/mois hors saison d'été (location terrain + habitat)
- de 300 à 700 euros pour la parcelle seule au mois. Et de 1000 à 2500 euros si l'on paye à l'année.

Les personnes en situation précaire qui payent mensuellement ont donc une facture plus importante et sont pénalisées.

Pour les caravanes :

- de 1 000 à 2 500 euros/an pour une parcelle seule. Très peu de personnes louent à l'année. La plupart de celles qui le font sont en situation précaire.
- louer l'emplacement et l'habitat revient moins cher : de 750 à 1900 euros/an pour une parcelle et une caravane.

Dans l'un et l'autre cas, l'électricité est à la charge du locataire ; l'eau

et l'assainissement sont compris dans le loyer... mais il faut rajouter les frais de raccordement lors de l'implantation de l'habitat, qui peuvent atteindre plus de 4 000 euros !

Dossier extrait du journal de la [Fondation Abbé Pierre](#) « Et les autres » n°52 - juillet 2006, avec son aimable autorisation.

Photo / © philipus - Fotolia.com

-
- Emplacement :
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/La-vie-non-revee-dans-les-campings>